

Conditions générales Snow Pass Valais (SPV)

**Remontées mécaniques du Valais
c/o Avalua AG
Case postale 16
3904 Naters
Tél. 027 922 20 50
Fax 027 922 20 59
E-Mail: info@rmv-wbb.ch**

1. Type de forfaits

1. Snow Pass Valais unlimited:

Il donne accès à tous les domaines skiables du Valais sans aucune restriction d'utilisation entre le 1^{er} novembre et le 30 avril de l'année suivante.

2. Snow Pass Valais limited

L'accès aux domaines skiables de Zermatt/Cervinia International et des 4 Vallées est limité à 4 entrées par saison.

L'accès aux autres domaines skiables du Valais se fait sans restriction entre le 1^{er} novembre et le 30 avril de l'année suivante.

Attention: Sur le domaine des Portes du Soleil, le Snow Pass Valais n'est pas valable sur les stations françaises mais uniquement sur les stations suisses.

2. Classes d'âges

Pour le SPV, les classes d'âges suivantes valent indépendamment des réglementations internes ou locales du moment:

Petit enfant: jusqu'à 5 ans, accompagné des parents, gratuit sans titre de transport
Enfant: dès 6 ans jusqu'à 15 ans révolus
Jeune: dès 16 ans jusqu'à 19 ans révolus
Adulte: dès 20 ans

L'année de naissance est déterminante pour l'octroi du tarif.

Prix de vente:

	Adulte	Jeune	Enfant
SPW unlimited			
Standard	2'100 CHF	1'780 CHF	1'050 CHF
SPW limited			
Standard	1'635 CHF	1'395 CHF	815 CHF

* Tous les prix s'entendent en francs suisses et TVA comprise

3. Vente

Le SPV ne peut être acquis qu'auprès des entreprises de remontées mécaniques dotées d'un système d'accès Skidata ou être commandé par écrit au moyen du formulaire imprimable sur le site internet www.rmv-wbb.ch

A cet effet, ci-après, une vue d'ensemble des systèmes:

Skidata	Autre ou pas de système
Aletsch Bahnen AG Belalp Bahnen AG Bellwald Sportbahnen AG Bergbahnen Hohsaas AG Funiculaire St-Luc - Chandolin SA Gesellschaft für touristische Entwicklung Gampel-Jeizinen Giw AG Lauchernalp Bergbahnen AG Moosalp Bergbahnen AG NV Remontées mécaniques SA Remontées Mécanique Crans-Montana Aminona (CMA) SA Remontées Mécaniques de Grimentz-Zinal SA Rosswald Bahnen AG Saastal Bergbahnen AG Skilifte Rothwald-Wasenalp am Simplon Sportbahnen Eischoll Augstbordregion AG Sportbahnen Unterbach AG Télé Mont-Noble SA Télécabine de Vercorin SA Télé-Évolène SA TéléLaFouly-ChampexLac SA TéléMarécottes SA Téléovronnaz SA Télés-Vichères-Liddes SA Télé-Thyon SA Téléverbier SA Touristische Unternehmung Grächen AG Zermatt Bergbahnen AG	Blanchalpe SA Portes du Soleil Suisse (PDS-ch) SA Skilift Münster-Geschinen AG Skilifte Gspon AG Société d'Exploitation Touristique de Torgon Télé Champéry-Crosets Portes du Soleil SA My Leukerbad AG Torrent-Bahnen Télé Anzère SA

4. Champ de validité

Le SPV est l'abonnement de saison pour l'ensemble des domaines skiables du canton du Valais et des éventuelles dessertes, lorsque celles-ci sont incluses dans la carte journalière de ski (par exemple, le trajet Täsch-Zermatt avec les MGB n'est pas compris), à l'exception de quelques petits skilifts.

Grâce au support de données indigène (Chip-ID), le détenteur du SPV profite d'un accès «mains-libres» sur tous les domaines skiables du Valais, à l'exclusion de :

Blanchalpe SA, Portes du Soleil Suisse (PDS-ch) SA, Skilift Münster-Geschinen AG, Skilifte Gspon AG, Société d'Exploitation Touristique de Torgon, Télé Champéry-Crosets PDS SA, Téléconthey, My Leukerbad AG Torrent-Bahnen, Télé Anzère SA pour lesquels il faut se rendre à la caisse pour obtenir une carte journalière (contre présentation du SPV).

5. Remboursement

Chaque client qui achète un SPV peut contracter à la caisse une assurance qui lui permet d'être remboursé en cas de maladie, blessure, etc. dans les limites des conditions générales. Les forfaits non assurés ne font l'objet d'aucun remboursement.

6. Aucun remboursement dans les cas suivants

Le mauvais temps, l'interruption du service de transport, l'arrêt partiel des installations, le danger d'avalanche, la fermeture de pistes, d'autres imprévus etc. ne donnent droit à aucun remboursement ou prolongation de la durée de l'abonnement.

7. Remplacement du support de données SPV

Le support de données pour le SPV n'est remplacé gratuitement qu'en cas de problèmes techniques de lecture.

Le remplacement de supports de données perdus ou endommagés est payant (selon les solutions internes de chacune des entreprises), frais de traitement de Fr. 25.- en sus.

8. SPV oublié

Aucune dérogation ne peut être accordée en cas d'oubli du SPV.

9. Utilisation abusive

Utilisation abusive L'emploi abusif de cet abonnement entraîne le blocage et la confiscation de la carte. Un émolument administratif de Fr. 400.- sera perçu et les mesures de droit pénal et civil restent réservées.

Sion, septembre 2022

Conditions générales*

Disposition spéciale " Pandémie ".

Exceptionnellement et uniquement en cas de pandémie de Covid-19, qui nécessite la fermeture totale des remontées mécaniques et des téléphériques de tous les membres des RMV (les conditions météorologiques et d'enneigement sont ici explicitement exclues), l'association des RMV offre une note de crédit personnelle et non transférable pour chaque client, valable à l'achat du prochain Snow Pass Valais pour l'hiver 2022/23. La condition de cette note de crédit est que la fermeture correspondante soit ordonnée par les autorités.

Dans ce cas, les notes de crédit sont soumis aux conditions supplémentaires suivantes:
La fermeture a lieu entre le 1er novembre et le 30 avril.

Si ces conditions sont remplies, les notes de crédit sont réparties comme suit :

- Pour une fermeture de moins de 40 jours entre le 1er novembre et le 30 avril de chaque année : pas de note de crédit
- Pour une fermeture de 41 à 70 jours entre le 1er novembre et le 30 avril de chaque année : 30% du prix du SPV en note de crédit
- Pour une fermeture de 71 à 100 jours entre le 1er novembre et le 30 avril de chaque année : 60% du prix du SPV en note de crédit
- Pour une fermeture de 101 à 130 jours entre le 1er novembre et le 30 avril de chaque année : 75% du prix du SPV en note de crédit
- Pour une fermeture de plus de 131 jours entre le 1er novembre et le 30 avril de chaque année : 90% du prix du SPV en note de crédit

*Les conditions générales peuvent être modifiées à tout moment. Les modifications sont valables sans délai (immédiatement).